

Image not found or type unknown



Credit de voiture annee mai __1988

Par **pascalfa**, le **09/06/2009** à **11:39**

Bonjour,
JE REVIENS SUR CE FORUM car credirec m'a recontacte a plusieurs reprise pour cette voiture achete en mai 88, il parait que je ne fais pas partie de cette loi qui est passe l'an dernier permettant au creancier de reclamer de l'argent sur 30 ans passé a 20ans !!comme la dette est ancienne je fais partie du contingent precedent donc la somme est due , comme je veux mon dossier elle refuse "impossible ou vs traitez a l amiable et je vous fait l echeancier ou vous me donnez l adresse de votre avocat et je traite avec lui!!"
qui plus est la voiture n'a pas ete retrouve la ste de leasing ne la pas donc il y a vol...!!" je suis dans tous mes etats qui croire que faire , j'ai des moyens tres petits et un avocat je ne peux pas payer!!
pouvez vous me donner quelques conseils ??j'ai essaye aupres de la dgcrf mais le poste sonne ans le vide!!
que puis je faire peuvent ils me saisir ma voiture que peuvent ils faire contre moi je pensais qu'il y avait prescription mais a partir de quelle date d'achat ou de relance comme j'ai quitte la reunion en 99 je n ai jamais reçu de lettre de relance puisque je n habitais plus la bas, mais je n ai pas essaye non plus de les contacter, je sais je suis en tort mais ai je des droits ???